

Marion Flécher

flecher.marion.f@gmail.com

Université Paris-Dauphine

Situation actuelle

Docteure en sociologie de l'Université Paris-Dauphine (décembre 2021).
Post-doctorante au Centre de l'étude de l'emploi et du travail (Cnam).
Chercheuse associée à l'IRISSO, CNRS UMR 7170, Université Paris-Dauphine.
Qualifiée en section 19 du CNU.

Domaines de recherche

Sociologie du travail et de l'emploi
Sociologie de l'entrepreneuriat
Sociologie économique
Sociologie du genre et de la famille
Sociologie de la stratification sociale
Sociologie des élites

Méthodes mobilisées

Enquête par questionnaire	Observations participantes
Analyse statistique (R, SPAD, SAS, Excel)	Observations <i>in situ</i>
Textmining, analyse de texte (Iramuteq)	Entretiens de recherche
Comparaison internationale	Analyse de politiques publiques
Enquête ethnographique	

Enseignements : 423h de la Licence 1 au Master 2, 2017-2022

Statistiques appliquées en sciences sociales, L3, Université Paris-Dauphine.
Méthodes d'enquête en Sciences Sociales, L1, Université Gustave Eiffel.
Sociologie du travail et de l'activité, M1, Université Gustave Eiffel.
Sociologie du numérique en entreprise, M1, Université Gustave Eiffel.
Entreprise et société, M2, Université Gustave Eiffel.
Sociologie générale, L2, Université Paris-Dauphine.
Sociologie de la modernité, L3, Université Gustave Eiffel.
Encadrement d'un stage de terrain, L3, Université Paris-Dauphine.

Publications

3 articles publiés dans des revues à comité de lecture (*Travail et emploi*, *Nouvelle Revue du Travail*) ;
1 article en cours d'évaluation (*Sociologie du Travail*).

1 coordination d'un numéro thématique pour la *Revue Française de Socio-Économie* (en cours d'évaluation).

6 chapitres d'ouvrage collectif, dont un chapitre en anglais.

1 recension d'ouvrage parue dans la *Revue Française de Sociologie*.

1 projet d'ouvrage en cours : « Le monde des start-up, le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up, en France et aux États-Unis »

Publications

Thèse et mémoires

1. 2021 « **Le monde des start-up : le nouveau visage du capitalisme? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up, en France et aux États-Unis** », Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Sophie BERNARD, Université Paris-Dauphine. [Lien](#)
2. 2017 « **Les startups, le mythe de la libération du capitalisme par le capitalisme?** », Mémoire de Master 2, sous la direction de Sophie BERNARD, Université Paris-Dauphine.
3. 2016 « **La domination du temps dans le *drive*. Quand le temps organise et structure les rapports de pouvoir au travail** », Mémoire de Master 1, sous la direction de Sophie BERNARD, Université Paris-Dauphine.

Articles dans une revue française à comité de lecture

1. 2020 « **Une clientèle envahissante? Les temporalités des avocat·es en droit de la famille** », avec Gabrielle SCHÜTZ, Muriel MILLE et Hélène OEMICHEN, *La Nouvelle Revue du travail*, n°17. [Lien](#)
2. 2019 « **Des inégalités d'accès aux inégalités de succès. Enquête sur les fondateurs et fondatrices de start-up.** », *Travail et Emploi*, n°159. [Lien](#)
3. 2019 « **Les start-up, des entreprises "cool" et pacifiées? Formes et gestion des tensions dans des entreprises en croissance.** », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°15. [Lien](#)

Coordination d'un numéro thématique dans une revue à comité de lecture

4. 2023 « **Le travail entrepreneurial** », numéro thématique coordonné avec Maud HETZEL et Sanja BERONJA, pour la *Revue Française de Socio-Economie* (à paraître).

Chapitres d'ouvrages collectifs

5. 2022 « **Le "silicon dream" à l'épreuve de la réalité. Enquête auprès des créateurs et créatrices de startup Français·es de la Silicon Valley** », chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par Olivier ALEXANDRE et Monique DAGNAUD (à paraître).
6. 2022 « **Faire partie de la "famille". Enjeux et apports de l'enquête ethnographique dans l'étude des conflits au travail dans les start-up** », in François Alfandari et al., *Enquêter sur les relations professionnelles*, ENS Editions (à paraître).
7. 2022 « **Le genre des avocat·es en droit de la famille. Morphologie du groupe et pratiques professionnelles.** », avec Gabrielle Schütz et Muriel MILLE, in Charles Bosvieux ONYEKWELU et Véronique MOTTIER (dir.), *Genre, droit et politique*, Edition LGDJ.
8. 2021 « **The implementation of the "Agile" method in a startup company : a new way of controlling work?** », in Nicklich Manuel, Pfeiffer Sabine, Sauer Stefan (dir.), *The Agile Imperative. Teams, organizations and society under reconstruction*, Palgrave MacMillan, pp.155-172. [Lien](#)

9. 2021 « **Les start-up, des nouvelles formes d'organisation du travail aux nouvelles formes de contraintes** », in Claire Edey GAMASSOU et Arnaud MIAS (coord.), *Délibérer le travail. Démocratie et temporalités au cœur des enjeux de santé au travail*, Teseo, p. 275-289. [Lien](#)

Recensions

10. 2020 **Les start-up, des entreprises comme les autres ? Une enquête sociologique en France**, Michel Grossetti, Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, Paris, Presses de l'Université Sorbonne, 2018, « Les livres », *Revue française de sociologie*, 2020/1 (Vol. 61), p. 141-170. [Lien](#)

Articles en cours d'évaluation

11. « **Le petit monde des Français·es de la Silicon Valley. Une élite internationale en recomposition** », proposition d'article acceptée par la *Revue Française de Sociologie* pour un numéro spécial « Milieux d'affaires et cercles dirigeants », en novembre 2021.

Autres publications

12. 2022 « **Les start-up : un cas d'étude pour analyser les transformations du monde du travail, des organisations et des entreprises à l'ère numérique** », Article publié pour le site SES-ENS de ressources en sciences économiques et sociales, pour se former et s'informer. [Lien](#)

Parcours

Formation

- 2017–2021** **Thèse de doctorat en sociologie** : « Le monde des start-up : le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up, en France et aux Etats-Unis », sous la direction de Sophie BERNARD.
Soutenue le 03/12/2021 à l'Université Paris Dauphine.
Jury : Valérie BOUSSARD (Présidente), Michel LALLEMENT (Rapporteur), Eve CHIAPPELLO (Rapporteuse), Michel GROSSETTI (Examinateur), Anne-Catherine WAGNER (Examinatrice), Sophie BERNARD (Directrice de thèse).
- 2016–2017** **Master 2 « Politiques d'Entreprises et Régulation Sociale » (PERS)**, Parcours Recherche. Mention Très bien, major de promotion. Université Paris-Dauphine.
- 2015–2016** **Master 1 « Action Publique et Régulation Sociale » (APRS)**, Mention Bien, major de promotion. Université Paris-Dauphine.
- 2014–2015** **Licence de Sciences Sociales (LISS)**, Mention Bien, classée 2ème. Université Paris-Dauphine.
- 2012–2014** **Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles B/L, Lettres et Sciences sociales**, Lycée M. Montaigne, Bordeaux
- 2012** **Baccalauréat, filière Scientifique**, Mention Bien. Lycée F. Magendie, Bordeaux.

Expériences professionnelles

- 2021–2022** **Contrat post-doctoral**
Centre de l'étude de l'emploi et du travail (Cnam).
- 2021–2022** **Contrat d'ATER en sociologie (temps plein)**
Université Gustave Eiffel (Paris-Est-Marne-la-vallée).
- 2020–2021** **Contrat d'ATER en sociologie (temps partiel)**
Université Paris-Dauphine.
- 2017–2020** **Contrat doctoral**
PSL Paris Sciences et Lettres - Université Paris-Dauphine.
- Mai-Juin
–2016** **Assistante de recherche au CNRS**
Saisie de données dans le cadre d'une enquête collective « Ruptures », projet ANR Ruptures sur le traitement judiciaire des séparations conjugales. Enquête portée par le Collectif Onze, qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif : Collectif Onze, *Au tribunal des couples, enquête sur des affaires familiales*, Paris : Odile Jacob, 2013 - 312 p.

Prix et distinctions

- 2022** **2ème Prix de thèse de l'Académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation**

Activités d'enseignement

298 heures de CM + 171 heures de TD

Enseignements méthodologiques (183 heures)

- 2019 – 2021** Cours de statistiques appliquées aux Sciences Sociales : 2 x 36h de TD
Université Paris-Dauphine.
- 2020 – 2021** Encadrement du stage de terrain : 1 semaine de terrain
Université Paris-Dauphine.
- 2021 – 2022** Enquêter en Sciences Sociales : 2 x 36h de CM
Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Sociologie du travail, du numérique et des organisations (72 heures)

- 2021 – 2022** Sociologie du travail et de l'activité : 18h de CM
Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.
- 2021 – 2022** Sociologie du numérique en entreprise : 18h de CM
Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.
- 2021 – 2022** Entreprise et société : 12h de CM
Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.
- 2022 – 2023** Sociologie des relations de travail : 12h de CM + 12h de TD
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Versailles.

Sociologie générale (214 heures)

- 2017 – 2021** Sociologie générale : 144h de CM/TD (3 x 18h de CM pendant 2 ans + 2 x 18h)
Université Paris-Dauphine.
- 2021 – 2022** Sociologie de la modernité : 2 x 24h de TD
Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.
- 2022 – 2023** Fondements approfondis de la sociologie : 22h de CM
CNAM, Paris.

Communications

Conférences à l'international

1. 2022 « Produire l'engagement au travail. Enjeux et dispositifs de la production de l'engagement au travail chez les travailleur·ses de start-up. » « *Le travail de qualité comme pilier d'une meilleure société* », Colloque du CRIMT, HEC Montréal, Québec.
2. 2022 « Men and Women Facing the Creation of the Start-up : A TimeConsuming Activity with Unequal Consequences on Entrepreneurial Careers » *Society for the Advancements of Socio-Economic (SASE)*, Amsterdam.
3. 2021 « Les start-up, des entreprises sans frontières ? » *Journées Internationales de Sociologie du travail (JIST)*, Université de Lausanne, Suisse (en distanciel)
4. 2021 « Les start-up : une récupération de la critique du capitalisme ? » XXIème congrès de l' AISLF, Tunis (en distanciel).
5. 2020 « Working in start-up companies. Impacts of digitalization on working conditions », *Society for the Advancements of Socio-Economic (SASE)* (en distanciel).
6. 2019 « Forms and impacts of digitalization on workers, jobs and work organization in start-up companies », *Society for the Advancements of SocioEconomic (SASE)*, New York.

Communications en France

7. 2022 « La (re)construction d'une vocation. Socialisation et logiques d'engagement dans la carrière entrepreneuriale des créateurs et créatrices de start-up. », *Journée d'étude « Les étudiants et l'entrepreneuriat »*, Strasbourg.
8. 2022 « L'État au service du capital. Analyse comparée de l'action de l'État en faveur des start-up, en France et dans la Silicon Valley. », *Colloque « Fordisme, Financiarisation, néolibéralisme : mutations, transitions, ruptures ou continuités au sein des organisations. Une approche pluridisciplinaire »*, Lille.
9. 2022 « Opter pour la start-up. Trajectoires et socialisations professionnelles de jeunes diplômé·es qui décident de rejoindre le monde des start-up », *Journée Céreq des Jeunes Chercheurs et chercheuses*, Marseille.
10. 2022 « Hommes et femmes face à la création de start-up : une activité chronophage aux conséquences inégales », *Doctoriales « Approches de l'articulation des temps sociaux »*, RT 48 Articulation des temps, Cnam, Paris.
11. 2021 « Entrepreneur·es expatrié·es de la Silicon Valley : le rêve de devenir des « millionnaires légitimes », *Congrès de l'Association de Sociologie Française (AFS)*, RT 42 Sociologie des élites, Lille (distanciel).
12. 2021 « Management et organisation du travail dans les start-up. Entre dépassement et renouvellement des formes de vulnérabilité au travail », *Colloque international « Les vulnérabilités au travail. Regards croisés des sciences sociales en Europe »*, Bordeaux (distanciel).

13. 2019 « **Les start-up, des nouvelles formes de management aux nouvelles formes de contraintes.** », *Colloque interdisciplinaire et international du GIS Gestes « Dé-libérer le travail ? »*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
14. 2019 « **La socialisation au monde des start-up, une affaire de dispositions ?** », *Journée d'étude « Socialisations Economiques »*, CNRS Pouchet, Paris.
15. 2018 « **La création de start-up, entre rêves de réussite et réalités de l'échec** », *Doctoriales « Economie & Sociologie »*, Science Po Grenoble, Grenoble.
16. 2018 « **Liberté, égalité, horizontalité : un nouveau modèle de pacification du travail ? Enquête auprès d'une startup parisienne** », *Journées Internationales de Sociologie du travail*, CNAM, Paris.
17. 2017 « **Le divorce par consentement mutuel à l'heure de sa réforme** », avec Hélène Steinmetz, *Colloque « Simplification et modernisation du droit de la famille, mythe ou réalité ? »*, Université Grenoble-Alpes, Grenoble.
18. 2016 « **La reconfiguration du marché des causes d'appel après les avoués** », avec Nicolas Rafin et Sybille Gollac, *Journée d'Etude « Avocats »*, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Printemps, Versailles Saint-Quentin.

Séminaires scientifiques

19. 2022 « **Le monde des start-up, le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up en France et aux États-Unis** », présentation de ma thèse au séminaire du Centre Pierre Naville, Université d'Evry.
20. 2022 « **Le monde des start-up, le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up en France et aux États-Unis** », présentation de ma thèse au séminaire de la CNIL le 21 janvier 2022, (distanciel).
21. 2021 **Présentation de mes travaux**, intervention pour une conférence de Master, Métiers du développement territorial et de l'ESS, Université Catholique de l'Ouest, Angers.
22. 2021 « **Liberté, égalité, horizontalité. Les leviers du surengagement au travail en start-up** », présentation de mes travaux dans un cours de Master « Économie et Numérique », Sorbonne Université, Paris.
23. 2021 « **Trajectoires entrepreneuriales des fondateurs et fondatrices de start-up, entre quête d'indépendance et attachement au salariat** », Séminaire « Trajectoires d'emploi », Université Paris-Dauphine, Paris
24. 2019 « **L'avocature au prisme du genre** », avec Muriel Mille et Gabrielle Schütz, Séminaire « JUSTINES » (Justices et Inégalités), CNRS Pouchet, Paris

Activités scientifiques

Organisation de manifestations scientifiques

- 2022-2023** **Organisation du séminaire « L’entrepreneuriat au prisme des sciences sociales »**, EHESS.
EHESS. Séminaire co-organisé avec Maud HETZEL (EHESS), Sanja BERONJA (EHESS), Xavier MONNIER (IRISSO), Manon PIAZZA (EHESS).
- 20-21 juin 2022** **Organisation du séminaire résidentiel du laboratoire de l’IRISSO.**
Château de Fontenay-les-Briis.
- 23-24 nov. –2021** **Organisation d’une journée d’études sur « Le travail entrepreneurial ».**
Université Paris-Dauphine. Journées co-organisées avec Maud HETZEL (EHESS) et Sanja BERONJA (EHESS). Introductions des journées par Michel GROSSETTI et Marc GIRAU-DEAU.
- 2017–2018** **Co-responsable de l’organisation de l’Atelier doctoral.** Université Paris-Dauphine.
- 2014–2020** **Organisation et participation au séminaire « Ruptures »** devenue « Justines » en 2017. Participation à l’enquête collective ainsi qu’à toutes les activités de recherche et d’organisation.

Responsabilités administratives et électives

- 2020–2022** **Membre élue au Conseil Scientifique pour la liste « Demain Dauphine ! ».** Université Paris-Dauphine.
- 2018–2020** **Membre élue au Conseil de Laboratoire, représentante des doctorant·es de l’IRISSO.** Université Paris-Dauphine.
- 2018–2020** **Membre suppléante du Conseil Scientifique pour la liste « Dauphine Ensemble ».** Université Paris-Dauphine.

Participation à des collectifs de recherche en France

- Depuis 2021** **Membre du bureau du Réseau Thématique 25 de l’Association Française de Sociologie « Sociologie du travail ».**
- Depuis 2014** **Membre de l’équipe « Justines », sur le traitement judiciaire des séparations conjugales.** Participation aux différents séminaires, enquêtes de terrains et saisies de données.
Ce projet de recherche s’intéresse aux inégalités sociales et territoriales face à la justice, dans le contentieux civil de masse que représentent les affaires familiales. Ce projet fédère des recherches portant sur le traitement judiciaire du droit de la famille (séparations conjugales, justice des mineurs, justice des tutelles, mais aussi traitement des violences conjugales) au prisme de la position socio-économique, du sexe, de l’orientation sexuelle, de la trajectoire migratoire ou du lieu de résidence des justiciables. <http://justines.cnrs.fr>

2014–2017 **Membre de l'équipe ANR « Ruptures »**
L'enquête collective « Ruptures » est un projet ANR portant sur le traitement judiciaire des séparations conjugales, porté depuis 2008 par le Collectif Onze. Participation aux différents séminaires, enquêtes de terrains et saisies de données.

Insertion dans des réseaux de recherche internationaux

Depuis 2018 **Membre du CRIMT** (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada).

Depuis 2018 **Membre de l'IFRIS** (Institut Francilien Recherche Innovation Société).

Mobilités internationales

Juin - Août **Enquête de terrain en immersion dans la Silicon Valley**
–2019 San Francisco (Californie), États-Unis.

Bourses et financements obtenus

2019 **Aide Financière à la Mobilité Internationale (AFMI) : 1500 euros.**
École doctorale de Dauphine ED 543, Université Paris-Dauphine.

2019 **Fonds de mobilité pour un terrain de recherche : 5000 euros (6000\$ CAN).**
Partenariat du CRIMT (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) sur l'expérimentation institutionnelle et l'amélioration du travail.

2019 **Soutien à un projet exploratoire : 1500 euros.**
IFRIS (Institut Francilien Recherche Innovation Société)

2019 **Bourse Zellidja : 2500 euros.**
Académie Française.

Connaissances linguistiques et informatiques

Anglais Courant

Texte Microsoft et Libre Office, L^AT_EX

Bibliographie Zotero, BibL^AT_EX

Statistiques R : analyse géométrique, régression linéaire
Excel
Limesurvey
SPAD
Iramuteq
SAS

Diffusion et valorisation de la recherche

Presse écrite

- Interview pour *Les Echos Start*, Dossier consacré à l'influence du milieu social sur la création d'entreprise, Florent Vairet, 9 septembre 2022. [Lien](#)
- Interview pour *Le Monde* sur le management en start-up après Balance ta start-up, Jules Thomas, 6 juillet 2022. [Lien](#)
- Interview pour *Les Echos*, « Ces start-up qui s'affranchissent des lois et des êtres », Dossier consacré aux start-up, Marie Sanchis, 16 avril 2022. [Lien](#)
- Interview pour *La Voix du nord*, Hebdo Eco, Valérie Sauvage, 14 juin 2022. [Lien](#)
- « Conditions de travail : “Les tensions sont inhérentes au modèle startup” (Marion Flécher, sociologue) », entretien pour *La Tribune*, Anaïs Chétif, 1er avril 2021. [Lien](#)
- Réforme des retraites : « Les femmes divorcées seront les grandes perdantes », Tribune co-signée avec les membres de l'équipe Justines dans *Le Monde*, 23 janvier 2020. [Lien](#)
Cette tribune revient sur les conséquences de la réforme des retraites sur les femmes divorcées, et milite pour un vrai partage des droits à la retraite au sein des couples.

Podcasts

- Participation à un podcast sur les femmes dans le monde de la Tech, 28 septembre 2020. [Lien](#)
- Interview sur les start-up par Bouchra Hajri, mars 2021 [Lien](#)

Émission télévisée

- Invitation à une émission télévisée sur les méthodes agiles en entreprise, 3 juillet 2021. [Lien](#)

Liste détaillée des publications

Thèse de doctorat en sociologie (2017-2021)

Le monde des start-up, le nouveau visage du capitalisme ? Enquête sur les modes de création et d'organisation des start-up en France et aux États-Unis

Adossée à une enquête de terrain réalisée entre 2016 et 2019 en France et dans la Silicon Valley, cette thèse prend pour objet le monde des start-up, qui, bien qu'il soit fortement médiatisé, reste peu étudié. Cette thèse cherche ainsi à comprendre de quoi la start-up est le nom, en essayant de rendre compte de la complexité de cet objet (ses frontières, ses caractéristiques distinctives, ses acteurs, ses normes et ses représentations) et de sa diversité (notamment en termes de taille et de secteurs d'activité). Ce travail s'appuie pour cela sur des méthodes variées, aussi bien qualitatives (enquête ethnographique dans la Silicon Valley, enquêtes par observation participante en start-up, observations et entretiens semi-directifs) que quantitatives (enquête par questionnaire et exploitation de l'enquête Sine de l'Insee), et puise dans les outils de la sociologie économique, de la sociologie du travail et de l'emploi, de la sociologie du genre et de la sociologie des élites.

La thèse étudie tout d'abord l'émergence des start-up comme monde social, de sa genèse dans la Silicon Valley à son importation en France, en analysant les mythes, les légendes, les croyances et les idéologies qui lui sont associées. Elle s'attache alors à déconstruire le mythe du *self-made man*, par une analyse des caractéristiques et des trajectoires sociales des fondateurs et fondatrices de start-up, mettant en évidence l'existence de fortes inégalités au sein de ce champ entrepreneurial. Enfin, ce travail montre comment ce modèle d'entreprise, par ses dispositifs managériaux et ses modes d'organisation, parvient à produire et maintenir l'engagement et la loyauté des travailleur·ses.

Cette thèse montre ainsi que le modèle de la start-up, qui prétend battre en brèche le modèle économique, organisationnel et idéologique de l'entreprise classique, n'est en réalité qu'un nouvel instrument de légitimation du capitalisme, qui, sous des airs plus doux et plus colorés, lui a permis de répondre de ses critiques en se renouvelant.

Jury : Valérie BOUSSARD (Présidente), Michel LALLEMENT (Rapporteur), Eve CHIAPELLO (Rapporteuse), Michel GROSSETTI (Examinateur), Anne-Catherine WAGNER (Examinatrice), Sophie BERNARD (Directrice de thèse).

Master de recherche en sociologie (2016-2017)

« La domination du temps dans le *drive*. Quand le temps organise et structure les rapports de pouvoir au travail », Mémoire de Master 1 de recherche, sous la direction de Sophie Bernard.

A partir d'une enquête ethnographique menée par observation participante dans un entrepôt de préparation de commandes pour un service de livraison *drive* de la grande distribution, ce mémoire étudiait les leviers managériaux de mobilisation de la main d'œuvre. Principalement jeune, étudiante et de classe populaire, travaillant dans cet entrepôt pour financer leurs études, la main d'œuvre de cette entreprise se montrait particulièrement investie au travail. Les observations et entretiens réalisés avec managers et salariés de l'entreprise ont alors mis en évidence le rôle joué par les modes de management dits « participatifs » dans la mobilisation de ces jeunes. En mettant l'accent sur le jeu, le challenge et l'esprit d'équipe, le management parvenait ainsi à maintenir l'intensité et la continuité du rythme de travail, tout en faisant face aux aléas.

« Les start-up, le mythe de la libération du capitalisme par le capitalisme ? », Mémoire de Master 2 de recherche, sous la direction de Sophie Bernard.

A partir d'une campagne de 25 entretiens réalisés auprès de fondateurs et fondatrices de start-up, ce mémoire cherchait à questionner le mythe du *self-made man* et la supposée démocratisation de l'entrepreneuriat promue par les pouvoirs publics au travers du modèle des start-up. L'analyse de ces entretiens biographiques avait ainsi débouché sur une première typologie des fondateurs et fondatrices de start-up, laissant entrevoir de grandes inégalités dans les modes de création et les chances de réussite.

Articles dans des revues à comité de lecture

1. 2020 « Une clientèle envahissante ? Les temporalités des avocat·es en droit de la famille », avec Gabrielle Schütz, Muriel Mille et Hélène Oemichen, *La Nouvelle Revue du travail*, n°17. [Lien](#)

À partir d'une enquête collective menée dans les cabinets de plusieurs juridictions, cet article étudie le rapport au temps et au travail d'avocat·es en droit de la famille. Cherchant à nuancer les travaux qui montrent des avocat·es maîtrisant l'interaction avec les client·es, il analyse comment des professionnel·les peuvent se sentir envahi·es. Les avocat·es déclarent d'autant plus être débordé·es que la norme de disponibilité permanente reste très ancrée, même si elle est mise à mal par la féminisation de la profession. La gestion de leur relation avec la clientèle correspond ainsi à différentes logiques d'articulation des temps sociaux, à l'intersection des rapports de genre, des configurations familiales dans lesquelles ils et elles sont pris et de leur position dans la carrière. Enfin selon leur place dans le marché du conseil, la composition de leur clientèle ou la taille de leur cabinet, les avocat·es n'ont pas les mêmes ressources pour faire face à cet envahissement. Les inégalités de genre, de situation professionnelle et de territoire sont alors déterminantes.

2. 2019 « Des inégalités d'accès aux inégalités de succès. Enquête sur les fondateurs et fondatrices de start-up. », *Travail et Emploi*, n°159. [Lien](#)

Parfois utilisé pour désigner des entreprises innovantes, d'autres fois pour désigner un modèle d'entreprise risqué ou pour mettre l'accent sur des entrepreneur·ses jeunes et héroïques, le mot *start-up* ne trouve aucune définition objective, ne correspondant à aucune catégorie juridique. Cet article propose d'apporter un éclairage sur cet objet largement médiatisé et pourtant peu étudié. En nous appuyant sur une double enquête qualitative et quantitative menée depuis 2016 auprès de fondateurs et fondatrices de start-up, nous questionnerons les prétendues spécificités du modèle des start-up en analysant les représentations qui leur sont associées. Sont-elles vraiment des entreprises plus jeunes, plus innovantes, avec un potentiel de croissance plus important que les autres ? Après avoir explicité les modes de création et de développement qui distinguent les start-up des entreprises classiques, nous montrerons qu'ils viennent renforcer les inégalités de classe et de genre, tant dans les chances d'accès que dans les chances de succès, alors même que le modèle des start-up se présente comme un modèle d'entrepreneuriat plus démocratique et méritocratique que ce qui existe par ailleurs.

3. 2019 « Les start-up, des entreprises “cool” et pacifiées ? Formes et gestion des tensions dans des entreprises en croissance. », *La Nouvelle Revue du Travail*, n°15. [Lien](#)

Les start-up sont souvent associées à des organisations déhiérarchisées, libertaires et libérales. Le modèle de la start-up semble en effet se présenter, pour les fondateurs comme pour leurs employés, comme un modèle organisationnel alternatif aux grandes entreprises intégrées, où la hiérarchie et le contrôle laisseraient trop peu de place à l'autonomie, la prise d'initiative et l'épanouissement personnel au travail. Ces entreprises sont pourtant traversées par de nombreuses tensions, mais cet article vise à comprendre dans quelles mesures le modèle des start-up parvient à répondre aux aspirations des travailleurs, gratuits ou salariés, et ainsi à produire leur engagement au travail, malgré des conditions d'emploi et de rémunération parfois insatisfaisantes.

Soumis « **Liberté, horizontalité, fraternité. Les leviers du surengagement au travail dans les start-up** », V2 de l'article soumis en février 2022 à la revue *Sociologie du travail*. Cet article s'intéresse aux leviers de production de l'engagement au travail dans les entreprises étiquetées comme « start-up », qui prétendent rejeter tout recours au contrôle hiérarchique direct. A partir d'une enquête ethnographique réalisée par observation participante dans une start-up parisienne en très forte croissance ainsi que sur une cinquantaine d'entretiens réalisés avec les salarié·es, les managers et les fondateurs de cette entreprise, cet article interroge les mécanismes et les modalités de production du surengagement au travail dans ces entreprises prétendument « libérées ». Si le contrôle ne passe plus par la contrainte hiérarchique directe, nous montrons que l'accent mis sur l'horizontalité, l'autonomie et le bien-être au travail, permet de créer de nouvelles formes de contrôle et de mise au travail, qui sont d'autant plus efficaces qu'elles sont ignorées comme telles. L'efficacité de ce modèle managérial repose ainsi moins sur une logique idéologique que sur l'ajustement des dispositifs managériaux aux dispositions sociales des travailleurs et travailleuses de start-up et à leurs attentes à l'égard du travail. Cet ajustement est donc fragile, et pose alors la question de la pérennité de ce modèle d'engagement sur le long terme.

Soumis « **Le travail entrepreneurial** », coordination d'un numéro thématique pour la *Revue Française de Socio-Economie*, avec Maud Hetzel et Sanja Beronja (V2 de l'appel en phase d'acceptation finale). Ce numéro thématique fait suite à une journée d'étude organisée en novembre 2021 avec Maud HETZEL et Sanja BERONJA, portant sur le « Travail entrepreneurial ».

La volonté de déconstruire l'image schumpétérienne de l'entrepreneur est une ambition ancienne et structurante des travaux de sociologie économique consacrés à l'entrepreneuriat qui, dans le sillage des travaux de Mark Granovetter sur l'encastrement, ont insisté sur le caractère collectif, social et socialisé de l'activité entrepreneuriale. La nouvelle sociologie économique qui s'est développée à la suite de ces travaux a alors insisté sur le rôle déterminant des réseaux de relations personnelles, des appuis institutionnels ou encore des dynamiques territoriales et locales, dans la création et le développement d'une entreprise. Plus récemment, les travaux sociologiques consacrés à l'entrepreneuriat se sont renouvelés, en soulignant notamment le rôle des statuts d'emploi et des opportunités offertes par les plateformes numériques dans le développement d'une activité entrepreneuriale. **Pourtant, une dimension reste encore peu documentée, celle du travail proprement dit des entrepreneur·ses, qui permettrait pourtant de donner un nouvel éclairage à cette activité économique.** Ce dossier se propose ainsi de poursuivre l'opération de déconstruction de la figure schumpétérienne de l'entrepreneur en allant **ouvrir la boîte noire du « travail entrepreneurial » et interroger ses spécificités par rapport aux autres formes d'activités de travail.** Il s'agit ainsi de l'étudier comme une activité « ordinaire », c'est-à-dire organisée, divisée et articulée à d'autres sphères et temps sociaux, que l'on pourra saisir dans sa relation aux différents statuts d'emploi (Axe 1), dans son organisation quotidienne et son articulation aux autres sphères sociales (Axe 2), ou encore au regard des rapports sociaux qui le traversent (Axe 3). Ce dossier thématique permettra ainsi de mieux saisir les contours de ce groupe social fortement hétérogène, en déplaçant le regard de la figure de l'entrepreneur à son activité concrète de travail.

Chapitres d'ouvrage collectif

4. 2022 « Le “*silicon dream*” à l'épreuve de la réalité. Enquête auprès des créateurs et créatrices de startup Français·es de la Silicon Valley », chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par Olivier Alexandre et Monique Dagnaud (à paraître).

Foyer historique de l'informatique et des hautes technologies, la Silicon Valley est devenue la capitale mondiale de l'innovation et de la création de start-up technologique. Forte de ses succès entrepreneuriaux, dont sont issus la plupart des géants du numérique, cette région se fait le symbole d'un nouveau rêve américain, fondé sur l'innovation et la technologie. Prenant appui sur les figures héroïsées de Robert Noyce, de Steve Jobs ou de Mark Zuckerberg, ce « rêve siliconien » est pourtant loin d'être à la portée de tous. A partir d'une enquête menée auprès de Français et Françaises parti·es créer leur start-up dans la baie, cet article interroge les conditions sociales de ce rêve siliconien, qui, à bien des égards, viennent remettre en cause l'idéologie méritocratique sur laquelle il s'enracine.

5. 2022 « Faire partie de la “famille”. Enjeux et apports de l'enquête ethnographique dans l'étude des conflits au travail dans les start-up », in François Alfandari et al., *Enquêter sur les relations professionnelles*, ENS Editions (à paraître).

Cet ouvrage collectif fait suite à une journée d'étude organisée par le laboratoire Triangle de L'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon, qui visait à renouveler les approches sur les relations professionnelles en valorisant des terrains d'enquête pluriels, reposant sur des objets, des méthodologies et des angles d'approche variés. Il s'agissait ainsi d'appréhender la diversification de l'étude des relations professionnelles en approfondissant les réflexions sur les approches méthodologiques des relations professionnelles et en portant le regard sur des sphères sociales qui ne sont pas immédiatement en lien avec les relations professionnelles, mais qui concourent toutefois à façonner les pratiques des acteurs. Le chapitre que je consacre à mon terrain d'enquête en start-up propose ainsi d'aborder un terrain mal connu, témoignant d'un renouveau des objets étudiés et des méthodes d'enquête. S'il souligne les apports de l'enquête ethnographique dans l'étude des relations professionnelles, il interroge, par un retour réflexif, les conditions de possibilité d'une enquête sociologique en entreprise faisant le choix de l'ethnographie. Ma contribution révèle ainsi qu'une telle enquête en entreprise nécessite de s'y faire embaucher, bien que cela implique de se retrouver pris dans des relations de pouvoir qui peuvent entraver la liberté du sociologue dans la conduite de l'enquête.

6. 2022 « Le genre des avocat·es en droit de la famille. Morphologie du groupe et pratiques professionnelles. », avec Gabrielle Schütz et Muriel Mille, in Charles Bosvieux Onyekwelu et Véronique Mottier (dir.), *Genre, droit et politique*, Edition LGDJ.

Dans cette contribution, il s'agit de comprendre comment, aujourd'hui en France, le genre affecte le groupe des avocat·es exerçant dans le domaine particulièrement féminisé du droit de la famille. A partir d'une enquête de terrain collective menée depuis 2013 dans les cabinets d'avocats de deux juridictions ainsi que sur 51 entretiens menés avec 38 avocates et 13 avocats pratiquant le droit de la famille avec des degrés différents de spécialisation, cet article cherche à comprendre la prévalence féminine en droit de la famille. L'analyse croisée de leurs carrières, de leurs modes d'engagement dans le travail et de leurs pratiques professionnelles révèle que si les effets du genre ne prennent pas la forme d'une ségrégation verticale ou d'un « plafond de verre », ils jouent différemment sur les choix et les carrières des hommes et des femmes avocat·es, qui ne s'orientent pas vers le droit de famille selon les mêmes mécanismes, créant une segmentation du marché des affaires familiales entre des femmes spécialisées en droit de la famille et des hommes pour qui cette activité est secondaire. En outre, nous montrons que les avocates spécialisées dans les affaires familiales n'entretiennent pas toutes le même rapport à leur activité et ne l'exercent pas toutes selon les mêmes modalités, selon la composition de leur clientèle, leur trajectoire socioprofessionnelle ou encore leur génération.

7. 2021 « The implementation of the “Agile” method in a startup company : a new way of controlling work ? », in Nicklich Manuel, Pfeiffer Sabine, Sauer Stefan (dir.), *The Agile Imperative. Teams, organizations and society under reconstruction*, Palgrave MacMillan, pp.155-172.

Digitisation of information and technological change has altered labour processes. ICTs have transformed the way of working but also enabled the creation of entirely new types of « digital » or « virtual » labour, both paid and unpaid, shifting the borderline between « play » and « work » and creating new types of unpaid labour connected with the consumption and co-creation of goods and services. This book series aims at bringing together international experts from a wide range of disciplines including political economy, labour sociology, economic geography, communications studies, technology, gender studies, social psychology, organisation studies, industrial relations and development studies to explore the transformation of work and labour in the Internet Age. Based on an ethnographic fieldwork carried out in a startup company, this contribution aims at bringing an empirical approach to this debate by examining how work is structured, allocated, and monitored following the adoption of « Agile » project management. Even though the agile method aims to flatten the hierarchical levels, this chapter shows that this method is still undermined by persistent hierarchical divisions both in the decision-making process and in day-to-day interactions. It also shows that the use of management technologies and rituals produces new forms of control, based on self- and peer control, which lead to increase individual commitment at work.

8. 2021 « Les start-up, des nouvelles formes d’organisation du travail aux nouvelles formes de contraintes », in Claire Edey Gamassou et Arnaud Mias (coord.), *Dé-libérer le travail. Démocratie et temporalités au cœur des enjeux de santé au travail*, Teseo, p.275-289 [Lien](#)

Souvent associées au modèle de l’« entreprise libérée », les start-up sont aujourd’hui très populaires en France, attirant de plus en plus de jeunes diplômé·es en quête d’autonomie et de responsabilités au travail (Méda et Vendramin, 2013). Se plaçant en rupture vis-à-vis de la grande entreprise classique, qui fait l’objet de nombreuses critiques, le modèle des start-up prône des modes d’organisation du travail par projet, valorisant l’autonomie, la polyvalence, la créativité, l’esprit d’équipe, l’ouverture aux autres et la convivialité. Issu d’une communication réalisée dans le cadre d’un colloque international et interdisciplinaire organisé par le GIS Gestes, cette contribution cherche à interroger la prétendue rupture de ce modèle d’entreprise vis-à-vis de l’entreprise classique. Si elles se présentent comme des entreprises plus souples que les grandes entreprises traditionnelles, les travailleur·ses sont-ils·elles pour autant tout à fait libres dans leur travail ? En revenant sur l’émergence de ce modèle dans la Silicon Valley, ce chapitre revient tout d’abord sur l’idéologie qui a conduit à associer au modèle de la start-up celui d’une organisation flexible et déverticalisée, emblématique du modèle de l’entreprise libérée. A partir d’une enquête ethnographique réalisée dans une start-up en croissance, il questionne ensuite cette réalité, en mettant en évidence les ressorts du contrôle dans ces entreprises.

Recension dans une revue à comité de lecture

9. 2020 2020. Michel Grossetti, Jean-François Barthe, Nathalie Chauvac, *Les start-up, des entreprises comme les autres ? Une enquête sociologique en France*, Paris, Presses de l’Université Sorbonne, 2018, 156 p., 19 e, « Les livres », *Revue française de sociologie*. [Lien](#)